

Intitulé de la réunion :	Réunion plénière Export
Date de la réunion :	21/12/2021
Organisateur :	Leslie Lambregts
Rapporteur :	Ingrid Decraen
Présents :	
Leslie Lambregts	AFSCA - DG Politique de contrôle - Directeur Affaires internationales
Dieder Vangindertael	AFSCA - DG Politique de contrôle - Affaires internationales
Jensen Holsbeek	AFSCA - DG Politique de contrôle - Affaires internationales
Ingrid Decraen	AFSCA - DG Politique de contrôle - Affaires internationales
Agathe Delobel	AFSCA - DG Contrôle - Cellule Notifications et Certification
Leo Peeters	SPF AE (B3)
Alexandra Vanderbecq	Cabinet Clarival
Marie Baerts	Représentation permanente de la Belgique auprès de l'UE
Catherine Latour	AWE - INOVEO (Association wallonne des Éleveurs)
Lucie Lejeune	AWEX (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers)
Astrid Vangerven	BCZ-CBL (Confédération belge de l'industrie laitière)
Elien Van Stichel	BFA (Belgian Feed Association)
Thierry Smagghé	BME (Belgian Meat Exports)
Giel Boey	Boerenbond
Jeroen Vanavermaete	BCP - CBC (Belgische confederatie van het paard – Confédération belge du cheval)
Cedric Charon	FEBEV (Fédération belge de la Viande, organisation professionnelle des secteurs de la viande de porc et de bœuf)
Laura Pesesse	FENAVIAN (Nationale federatie van vleeswarenmakers/Fédération Nationale des Fabricants de Produits de Viandes)
Johan Hallaert	FEVIA (Fédération de l'Industrie Alimentaire/Federatie Voedingsindustrie)
Wim Geeraerts	FEVIA
Peter Jaspers	FIT (Flanders Investment and Trade)
Veerle Van der Sypt	Fvphouse (organisation faitière des fédérations professionnelles du secteur belge du commerce de gros et de l'industrie de transformation des pommes de terre, fruits et légumes)
Ferenc Coudyzer	PB Gelatins (Tessenderlo Group)
Ann De Craene	VBT (Verbond van Belgische Tuinbouwcoöperaties)
Ann Truyen	VIP/BVK (Association des abattoirs industriels de volailles / Association professionnelle du secteur de la viande de veau)
Gert Vancausenbroeck	VLAM (Vlaams Centrum voor Agro- en Visserijmarketing vzw)

Ordre du jour	Discussion
<p>1. Approbation de l'ordre du jour</p>	<p><u>FEVIA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Actions de l'AFSCA en matière d'exportation</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions prévues par l'AFSCA pour la certification à distance. ○ Actions prévues par l'AFSCA pour la certification automatique. ➤ <u>Brexit</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles actions l'AFSCA va-t-elle encore entreprendre pour le Brexit. ○ Pourquoi l'AFSCA n'utilise-t-elle pas directement Traces, comme d'autres pays ? ➤ <u>Chine</u> : décrets 248 et 249 Des obligations supplémentaires sont-elles imminentes pour les entreprises ? <ul style="list-style-type: none"> ○ D'autres décrets chinois vont-ils apparaître ? <p><u>AFSCA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluation de la coopération des différentes parties prenantes avec le service des relations internationales et les services impliqués dans l'exportation au sein de la DG Contrôle de l'AFSCA. ➤ Participation des entreprises portuaires à la réunion plénière ou à la task force exportation. (Les ports et les aéroports demandent à être éventuellement impliqués dans notre concertation avec les parties prenantes sur l'exportation, car cela permet de détecter des opportunités pour des itinéraires de transport préférentiels via les ports et aéroports belges). <p><u>BME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Exportation de viande de porc de Chine</u> - accord de régionalisation avec la France.
<p>2. FEVIA : Actions de l'AFSCA concernant l'exportation/le Brexit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Actions prévues par l'AFSCA pour la certification à distance. ○ Actions prévues par l'AFSCA pour la certification automatique. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans certains pays voisins, des mesures seraient prises. Aux Pays-Bas, il y aurait davantage de certification à distance. <p>Ann Truyen intervient. Il existe des accords de coopération entre la NVWA et les sociétés d'exportation. Concrètement, cela signifie qu'il n'est pas nécessaire que quelqu'un soit sur place pour chaque envoi. Un cadre de conditions que l'entreprise doit remplir a été créé. Le contrôle se fait proportionnellement au nombre d'envois et la méthode de travail générale est audité. Compte tenu du volume de certificats nécessaires après le 1^{er} juillet, le secteur de la volaille est très préoccupé par la certification physique telle qu'elle existe actuellement. Pour les aliments composés, la certification à distance est déjà en place. En France, la certification se déroule aussi plus à distance (pour les animaux vivants). La BE va-t-elle également évoluer davantage dans cette direction ?</p>

Ordre du jour	Discussion
	<p>(Leslie) Suite au Brexit, nous avons déjà commencé l'exercice de réflexion. Pour les questions phytosanitaires, nous nous sommes réunis avec nos collègues néerlandais, entre autres, pour garantir une approche similaire. Les instructions sur notre site web ont déjà été mises à jour.</p> <p>Il y a déjà moins de contrôles physiques pour certains produits (fruits et légumes frais). Des instructions ont également été élaborées pour la profession vétérinaire, limitant les contrôles physiques.</p> <p>Nous savons que c'est important, c'est pourquoi nous recherchons des solutions pour que la certification continue d'être efficace lors de la mise en œuvre des conditions d'importation au Royaume-Uni et, bien sûr, pour fournir les garanties nécessaires.</p> <p>Agathe explique plus en détail.</p> <p>Jusqu'à présent, nous avons appliqué une fréquence de 100 % pour la certification de la viande. La procédure est en cours d'ajustement avec l'objectif d'un contrôle physique sur deux dans les prochains mois.</p> <p>Ce point fait également l'objet d'un examen approfondi pour le secteur végétal.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Astrid Vangerven : <p>Le secteur laitier est dans une situation particulière, il y a à la fois des contrôles documentaires et physiques, en fonction du site de production.</p> <p>Avant le Brexit, la fréquence des contrôles dépendait du scellement de l'envoi. Un sceau officiel est un sceau qui est vu par un agent certificateur. Peut-on trouver une solution pour un contrôle documentaire (à distance) ? (Par exemple, avec photo ou numéro de sceau)</p> <p>Agathe n'est pas familière avec ce cas particulier, elle fournira des informations plus tard par courriel.</p> ▪ L'AR rétributions est adapté car certains secteurs doivent demander de nombreux certificats en raison du Brexit. <p>Les contrôleurs/inspecteurs seront payés à l'heure et non au certificat, aux conditions prévues dans le projet d'AR.</p> <p>Wim Geeraerts demande si le paiement à l'heure s'applique également aux contrôles administratifs. Donc, non seulement pour un agent certificateur sur place, mais aussi pour un agent au bureau qui remplit des certificats pour une entreprise.</p> <p>Cette question recevra une réponse ultérieure par courriel.</p> ▪ La fréquence de contrôle « un sur deux » sur la viande est-elle générale pour toutes les exportations ou seulement pour le Royaume-Uni ? C'est général. <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles actions l'AFSCA va-t-elle encore entreprendre pour le Brexit ? ○ Pourquoi l'AFSCA n'utilise-t-elle pas directement Traces, comme d'autres pays ?

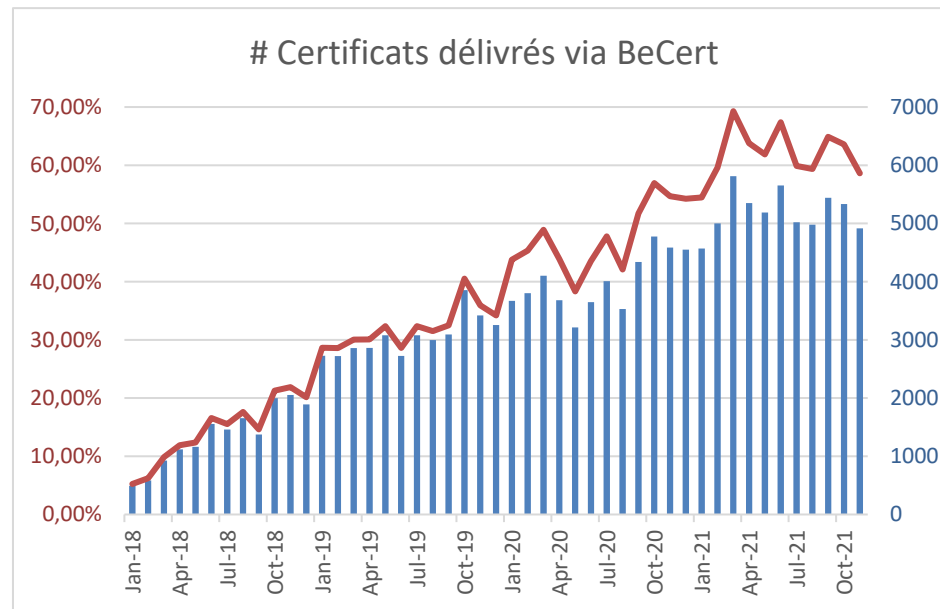
Ordre du jour	Discussion
	<p>Cela concerne plutôt l'application informatique Traces et notre système national BeCert. Nous avons choisi d'utiliser notre système de certification et de ne pas passer par Traces (pas 2 systèmes).</p> <p>Nous travaillons à l'établissement d'un lien entre BeCert et Traces, afin que la certification électronique soit possible par cette voie. Si le Royaume-Uni fait le lien avec Traces, l'AFSCA sera prête. C'est désormais une priorité absolue dans le développement futur de BeCert.</p>
3. BeCert	<p>Jensen Holsbeek, coordinateur du projet BeCert, fait le point sur BeCert. BeCert est une application pour la gestion électronique des certificats d'exportation.</p> <p>1. <u>Accélération de la numérisation des exportations :</u></p> <p>Budget supplémentaire BeCert :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2022 : €1.500.000 ➤ 2023 : €2.000.000 ➤ 2024 : €500.000 <p>Utilisation du budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement d'un nouveau BeCert. Ce « BeCert 2.0 » doit être plus performant, plus facile à utiliser et à l'épreuve du temps. ➤ Développement de nouvelles fonctionnalités qui pourront être récupérées dans le nouveau BeCert (probablement l'outil de configuration et le système de messagerie BeCert). <p>2. <u>Planification</u></p> <p>Fin 2021 - 2024</p> <p>Développements planifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Finalisation de la version de travail minimale du lien avec TRACES NT (= en phase de test). ➤ Version spécifique pour la performance et annexe phyto. ➤ Validation en vrac pour les demandes de certificats. ➤ Version complète lien TNT (également utilisable comme API Pays tiers). <p>À planifier (externalisation possible) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Outil de configuration pour le développement simple et rapide de certificats d'exportation dynamiques. ➤ Système de mail BeCert.

- Offrir aux opérateurs la possibilité de demander des certificats de remplacement numériques (révision complète du flux de travail requise !).

3. État de la situation

Utilisation de BeCert (toutes les exportations : certificats d'exportation phytosanitaires, vétérinaires et sanitaires)

- Environ 60-65 % de tous les certificats délivrés.
- Plus de 5.000 certificats par mois.
- Augmentation annuelle d'environ 15 % par rapport au total.



- Nombre d'opérateurs : 748 établissements uniques (2021).
- Nombre de modèles : 211, dont 13 bloqués par des embargos (NCD, ASF, BT).
- Modèles de certificats les plus utilisés (top 5) :
 1. Certificat denrées alimentaires générales (48,0 %)
 2. Certificat d'exportation phytosanitaire (9,3 %)
 3. Certificat général pour le lait et les produits laitiers (8,7 %)

Ordre du jour	Discussion										
	<p>4. Certificat général pour les aliments pour animaux d'origine non animale (7,2 %)</p> <p>5. Certificat général pour la viande de volaille (5,5 %)</p> <div data-bbox="663 201 1518 791" data-label="Figure"> <p>The graph shows the number of certificate models over time. The y-axis ranges from 120 to 220 in increments of 10. The x-axis shows dates: 01/05/2018, 01/05/2019, 01/05/2020, and 01/05/2021. The data points are approximately: (01/05/2018, 130), (01/05/2019, 153), (01/05/2020, 178), and (01/05/2021, 212).</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th># Modèles de certificats</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01/05/2018</td> <td>130</td> </tr> <tr> <td>01/05/2019</td> <td>153</td> </tr> <tr> <td>01/05/2020</td> <td>178</td> </tr> <tr> <td>01/05/2021</td> <td>212</td> </tr> </tbody> </table> </div>	Date	# Modèles de certificats	01/05/2018	130	01/05/2019	153	01/05/2020	178	01/05/2021	212
Date	# Modèles de certificats										
01/05/2018	130										
01/05/2019	153										
01/05/2020	178										
01/05/2021	212										
<p>4. FEVIA : Chine : décrets 248 et 249</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des obligations supplémentaires sont-elles imminentes pour les entreprises ? - D'autres décrets chinois vont-ils apparaître ? <p>Fevia remercie l'AFSCA et en particulier Annabelle Schreiber pour les efforts consentis sur ce dossier spécial. Outre le décret 248 (obligation d'enregistrement), il existe également le décret 249 qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier, mais dont on est actuellement sans nouvelles.</p> <p>Annabelle reçoit également de nombreuses questions d'autres pays, tant d'autres États membres que de pays en dehors de l'Europe. Grâce à ses contacts sur place et avec le GACC, la Belgique est bien informée.</p> <p>Des modifications concernant les obligations d'étiquetage seraient en préparation, l'AFSCA communiquera ces informations dès qu'elles seront connues. L'AFSCA prépare actuellement une FAQ pour le décret 248.</p>										

Ordre du jour	Discussion
<p>5. AFSCA : Évaluation de la collaboration</p>	<p>➤ <u>Évaluation de la collaboration des différentes parties prenantes avec le service Relations internationales et les services impliqués dans les exportations au sein de la DG Contrôle de l'AFSCA.</u></p> <p>Comment la coopération est-elle vécue et quels sont les points à améliorer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour Johan Hallaert, la coopération est bonne, comme déjà mentionné pour l'affaire récente avec la Chine. <p>En ce qui concerne le Brexit, il y a eu une erreur de communication ou un malentendu, mais cela a été corrigé. Pour certains RI, il y a plus de conditions en BE que dans d'autres pays, comme « born and raised ».</p> <p>Leslie : l'exigence « born and raised » est applicable dans de nombreux pays, mais en tant que petit pays, la BE est plus impactée par cette exigence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elien Van Stichel remercie l'AFSCA pour ses efforts dans le cadre de la visite d'inspection de la Russie. L'audit a dû être organisé dans un délai très court et la communication avec la Russie n'a pas toujours été facile. ▪ Astrid Vangerven remercie la disponibilité de tous les collègues S4 et CNC pour les questions/urgences. Elle aime savoir qu'elle peut appeler les experts quand elle en a besoin. ▪ Ann Truyen contribue à la coopération, à l'accessibilité et à la communication positive. <p>Une note critique pour le secteur de la volaille est la frustration de constater que, malgré tous les efforts, aucun des dossiers n'est achevé ou ne débouche sur un résultat. Le coronavirus ou la grippe aviaire joue un rôle, mais ne serait pas une raison pour que les dossiers ne soient pas complétés. Les exportateurs sont démotivés si certains nouveaux accès au marché ne se concrétisent pas.</p> <p>Leslie : la task force export Agrifood peut être un levier pour contribuer à faire avancer certains dossiers à d'autres niveaux.</p> <p>Thierry Smaggehe note que pour les marchés difficiles, la dernière étape doit être politiquement soutenue si l'on veut exporter. Les futurs importateurs de ces pays doivent également agir (par le biais de la politique et de leur « AFSCA »).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ann De Craene est d'accord avec les remarques positives précédentes. Les préparatifs des audits (Chine, Inde) se sont déroulés sans problème et ont fait l'objet d'un suivi. Elle partage la même frustration que celle décrite par le VIP. <p>L'accessibilité de l'AFSCA a été améliorée pour les questions ad hoc et les urgences.</p>

Ordre du jour	Discussion
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cédric Charon a critiqué le fait que la communication entre les 2 DG (DG Politique de contrôle et DG Contrôle) pourrait être améliorée. Elles travaillent évidemment chacune à partir de leur propre point de vue, mais elles doivent essayer de travailler à un point de vue commun. <p>Leslie affirme qu'il s'agit d'un point de travail continu. Nous sommes une agence unique, nous soutenons les entreprises en ouvrant les marchés et en les maintenant ouverts. Nous devons offrir des garanties aux pays tiers et rester crédibles tout en travaillant de manière pragmatique. Nous devons trouver le juste milieu à ce niveau.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veerle Van der Sypt se joint à cette coopération positive. Leurs préoccupations portent davantage sur la DG Contrôle autour de l'organisation et de la flexibilité lors des contrôles (les samedis et les jours fériés, etc.). On travaille avec la cellule d'Ilse Van Nerum sur une procédure sectorielle, avec la possibilité de créer un cadre pour la certification à distance. Ils se sont fermement engagés à être prêts avant le 1^{er} juillet. ▪ Du point de vue de Giel Boey, « AFSCA - commerce - politique » reste important. À l'avenir, les task forces resteront très importantes afin de pouvoir répondre avec souplesse aux besoins du moment. <p>Selon Leslie, la coopération avec les autres instances, les organismes d'exportation régionaux, les postes étrangers et AE est meilleure qu'auparavant. Les contacts avec les secteurs sont réguliers et harmonieux. La communication dans le cadre du Brexit et de la Chine que les secteurs avaient organisée était très positive.</p> <p>➤ <u>Participation des entreprises portuaires à la réunion plénière ou à la task force exportation</u></p> <p>Les ports et les aéroports demandent à être éventuellement impliqués dans notre concertation avec les parties prenantes sur l'exportation, car cela permet de détecter des opportunités pour des itinéraires de transport préférentiels via les ports et aéroports belges.</p> <p>Ils estiment qu'ils sont une valeur ajoutée. Leslie doute que notre réunion plénière soit un forum approprié pour cela, mais demande un retour de la part des secteurs.</p> <p>=> La plupart pensent qu'il est plus logique qu'ils soient éventuellement impliqués dans la task force Export Agrifood qui est présidée par AE. L'expérience du Brexit est probablement à l'origine de la demande. Pour la réunion plénière, leurs attentes ne sont pas claires (la formulation semble plutôt commerciale).</p>

Ordre du jour	Discussion
	<p>D'autres ne voient pas la valeur ajoutée de les inclure structurellement dans ces concertations. Ils peuvent être en mesure de fournir des informations intéressantes sur la logistique et le transport.</p> <p>L'option consiste à les inviter à la task force Export Agrifood et à les laisser jouer cartes sur table. Que pouvons-nous leur offrir et que peuvent-ils nous apporter ?</p> <p>Le SPF AE est d'accord avec le fait que Leslie donne du feed-back de cette manière. Ils seront invités à la prochaine concertation de la task force export.</p>
<p>6. BME : Exportation de viande de porc de Chine - accord de régionalisation avec la France</p>	<p>L'état d'avancement du dossier Chine et viande de porc est nul. Les discussions sont politiquement bloquées du côté chinois.</p> <p>Pour d'autres dossiers, comme celui des aliments pour animaux, il s'agit plutôt de visites d'inspection qu'ils estiment devoir avoir lieu physiquement, ce qui peut aussi être une excuse.</p> <p>Thierry Smagge revient sur les différentes visites que nous avons effectuées en Chine il y a quelques années. Selon lui, nous avons commis l'erreur de trop voir la situation sous l'angle de la situation de crise de l'époque et des cas dans le sud du pays. La Chine ne veut conclure un accord de régionalisation qu'avec un pays exempt de la peste porcine africaine.</p> <p>L'Allemagne a également entamé de telles négociations à l'époque, mais elle a connu une épidémie peu de temps après et toutes les discussions ont alors porté sur la manière de la contrôler. Selon Thierry, c'est pour cela que nous n'avons pas abouti à ce moment-là.</p> <p>La France, qui était là à peu près au même moment, a récemment conclu un accord. Cela signifie que beaucoup de temps s'est écoulé, que le dossier était là et qu'il a à présent été signé pour une raison politique quelconque.</p> <p>Il y avait alors un groupe de travail entre les CVO (FR, DE, NL et BE) pour l'ASF et la régionalisation. Est-il encore actif ?</p> <p>Quel est l'accord avec la FR ? La FR compte 110 départements. Un maximum de 20 % des départements peuvent être touchés par l'ASF ; jusque-là, la FR reste ouverte. Si un foyer se déclare à moins de 20 km de la frontière d'un département, ce dernier est également fermé.</p> <p>Nous ne pensions pas à un tel système à l'époque (comme l'Allemagne). Les CVO peuvent soulever cette question pour connaître les détails de l'accord et s'en servir comme base pour une proposition nouvelle et différente, ainsi que pour l'ouverture des marchés.</p>

Ordre du jour	Discussion
	<p>Cédric Charon mentionne que des tentatives ont été menées pour obtenir une copie de l'accord, mais qu'il est manifestement très confidentiel. Cela devra passer par JF Heymans. Même avec un taux d'infection de 50 %, la France pourrait continuer à exporter, mais il y aurait davantage de contrôles. La taille de la BE ne joue pas en notre faveur.</p> <p>Leslie en parlera à Annabelle, car elle est en contact avec l'attaché français à Pékin. (Astrid confirme que par le biais de la Fédération européenne, ils ont appris que plusieurs États membres ont reçu des informations d'Annabelle).</p> <p>Thierry note également qu'il faut être très patient quand on voit qu'un grand pays comme la France prend des années, même après la poignée de main des deux dirigeants.</p>

Points d'action	Responsable	Délai
1. Sceau officiel du secteur laitier	Agathe	
2. Le paiement par unité de temps est-il également valable pour les contrôles administratifs ?	Leslie/Agathe	
3. Fournir un feed-back aux ports et aéroports sur la participation à la réunion de la task force export	Leslie	